

Z.I. La METAIRIE - 49160 LONGUÉ

Tél. 02 41 38 83 67

Mail : protection@jeanbal.fr

Protec'Table[®]

Séparateurs modulables pour bureaux, espaces communs et espaces ouverts au public

Pour accompagner la reprise et **sécuriser** le retour physique de votre personnel dans **vos bureaux** et open-spaces, dans les lieux de réunion ou espaces communs, pour faciliter la réouverture **des espaces ouverts au public**, nous vous proposons nos séparateurs **Protec'table**.

Notre concept de parois **modulables** s'adapte à de nombreuses configurations. Il existe 3 largeurs différentes (30cm, 40cm et 50cm) et vous pouvez disposer à souhait les séparateurs selon vos besoins.

Quelques configurations possibles :

- Face à face : un séparateur central
- Côte à côte : un séparateur latéral
- En T : un séparateur central et un côté
- En U : un séparateur central et 2 côtés
- En Y : 3 séparateurs (tables rondes)
- En + : 4 séparateurs en croix



Économique (réalisé en thermoformage) et **Pratique** (facile à installer), Protec'Table est fabriqué en APET recyclé et recyclable. Les panneaux se nettoient facilement et régulièrement avec des produits d'entretien désinfectants.

Caractéristiques :

- Séparateur de table hauteur 48 cm en APET translucide (épaisseur 0,8 mm)
- Disponible en 3 largeurs (30 cm, 40 cm et 50 cm) livré avec 2 pieds à poser ou à fixer
- Pied PS blanc brillant (épaisseur 2 mm) dimensions 6 x 10 cm hauteur 6 cm

Disponibles sur stock et livrables sous 2 à 3 jours ouvrés.



Z.I. La METAIRIE - 49160 LONGUÉ

Tél. 02 41 38 83 67

Mail : protection@jeanbal.fr

BON DE COMMANDE

Préalable :

Calculez le nombre total de séparateurs nécessaire pour votre établissement, le prix est fonction de ce nombre total. Le minimum de commande est de 20 Protec'Table® au total.

Nombre total de 20 à 99 séparateurs :			
Séparateurs	Quantité	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Séparateurs 30 cm x 48 cm	x 5,00 € HT € HT
Séparateurs 40 cm x 48 cm	x 5,50 € HT € HT
Séparateurs 50 cm x 48 cm	x 6,00 € HT € HT
Participation frais de port et emballage			+ 50 € HT
Total HT		 € HT
TVA 20%		 €
Total TTC		 € TTC
Nombre total de 100 à 499 séparateurs :			
Séparateurs	Quantité	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Séparateurs 30 cm x 48 cm	x 4,00 € HT € HT
Séparateurs 40 cm x 48 cm	x 4,50 € HT € HT
Séparateurs 50 cm x 48 cm	x 5,00 € HT € HT
Participation frais de port et emballage			+ 50 € HT
Total HT		 € HT
TVA 20%		 €
Total TTC		 € TTC
Nombre total + de 500 séparateurs :			
Séparateurs	Quantité	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Séparateurs 30 cm x 48 cm	x 3,00 € HT € HT
Séparateurs 40 cm x 48 cm	x 3,50 € HT € HT
Séparateurs 50 cm x 48 cm	x 4,00 € HT € HT
Participation frais de port et emballage			+ 50 € HT
Total HT		 € HT
TVA 20%		 €
Total TTC		 € TTC

Chaque séparateur est livré avec 2 pieds.

Z.I. La METAIRIE - 49160 LONGUÉ

Tél. 02 41 38 83 67

Mail : protection@jeanbal.fr

BON DE COMMANDE

Nom de l'établissement :

Nom et Prénom du Responsable :

Adresse facturation et livraison :

.....

Numéro de TVA :

Contact :

Tél :

Email :

Livraison selon l'ordre d'arrivée des commandes

Compte tenu des circonstances sanitaires les produits ne seront ni repris ni échangés

Règlement à la commande par virement (si besoin, pro-forma sur demande) :

IBAN FR76 1027 8394 4900 0204 0940 170

BIC CMCIFR2A

Décharge à signer

Je soussigné (Prénom-nom) _____ reconnait avoir été informé que ces séparateurs sont une mesure de protection complémentaire et que la société JEAN BAL THERMOFORMAGE décline toute responsabilité quant à leurs utilisations. Ces séparateurs ne dispensent pas de l'application des règles d'hygiène recommandées par le ministère de la santé dans le cadre de la propagation des virus.

Date :

Signature :

Réserve de propriété

La Société Jean Bal se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, jusqu'au complet paiement de leur prix en principal, frais et intérêts. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre...). Le client renonce, par avance, à la propriété de ces marchandises, tant qu'elles ne sont pas entièrement payées, et ce conformément au texte de l'article 121, alinéa 2 de la loi du 25 janvier 1985, modifié par la loi du 10 juin 1994, dont le client a eu l'entière connaissance et dont il a accepté le principe, au moment de sa première commande. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. Tous les documents émanant de la Société Jean Bal, notamment le devis, le bon de commande, le bon de livraison et la facture portent tous la mention et la référence de ces textes légaux français.

Pour le cas d'impayés de factures, pour quelque motif, la Société Jean Bal conservera les commandes en cours, ainsi que tous les éléments remis par le Client, qui sont directement ou indirectement nécessaires à l'exécution du travail de la Société Jean Bal.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter comme partie au contrat. En ligne sur www.jeanbal.fr/cgv